



Projet co-financé par :  
L'Union Européenne



# Rencontre Internationale « MEDIAS ALTERNATIFS, POUR UNE INFORMATION CITOYENNE »

## Rapport de synthèse



Marrakech, les 27 et 28 Avril 2012

Réalisé par : Imane Bounjara  
Chargée du projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne »

# SOMMAIRE

Introduction

Contexte

I- Médias alternatifs : contexte, panorama, rôle et enjeux

- ✓ Définitions conceptuelles et contextualisation
- ✓ Rôles et enjeux des médias alternatifs
- ✓ Impact des médias alternatifs sur le journalisme
- ✓ Médias alternatifs Vs médias conventionnels : champ d'action et convergences

II- Médias alternatifs : **régulation et liberté d'expression**

- ✓ Situation de liberté d'expression des médias au Maroc et dans la région Maghreb-Machrek
- ✓ Le cadre juridique de l'organisation des technologies de l'information et de la communication
- ✓ Modèles de régulation
- ✓ La régulation au cœur des débats de réformes du secteur médiatique marocain

Conclusion

La déclaration de Marrakech

Annexes

## INTRODUCTION

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), a organisé une deuxième rencontre internationale « Médias alternatifs : pour une information citoyenne », les 27 et 28 avril, à Marrakech.

Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre du projet « médias communautaires, pour une information citoyenne », initié par e-joussour/FMAS et co-financé par l'Union Européenne.

A cette fin, 80 participant(e)s, experts, acteurs de la société civile et de la scène médiatique, venus du Maroc, de Tunisie, de Palestine, d'Egypte, du Sénégal, du Canada de France et du Danemark, se sont réunis. Ensembles, ils ont tracé un premier pas vers une démocratisation du champ médiatique marocain, à travers son ouverture aux médias alternatifs et communautaires.

Ces deux journées de travaux encadrées par des experts nationaux et internationaux ont visé :

- ✓ D'une part, à définir le contexte, panorama, rôle et enjeux des médias alternatifs dans la région Maghreb-Machrek ;
- ✓ Et d'autre part, suite aux ateliers qui ont traité les questions d'accès à l'information, du droit à la communication et de l'appropriation des nouveaux médias par la société civile, une feuille de route régionale pour un plaidoyer en commun en vue de l'élargissement de la liberté d'expression dans la région a été préparée.

Ce fut également l'occasion de :

- ✓ Réunir le comité préparatoire de la participation Afrique-Machrek, au deuxième forum des médias libres à Rio en juin 2012, qui représente une étape dans la préparation du premier forum Maghreb-Machrek des médias libres à Tunis en avril 2013 ;
- ✓ Et permettre aux femmes du Maghreb et Machrek, participantes au Forum social « Femmes », d'établir du réseautage et construire une plateforme qui permettra de capitaliser leurs campagnes et plaidoyers.

La clôture des travaux a été marquée, par l'adoption de l'appel de Marrakech « La société civile Afrique-Machrek : Pour l'effectivité du droit à la communication » concernant la mise en place des radios communautaires au Maroc, que nous présenterons en conclusion du présent rapport synthétique des travaux de cette rencontre.

*(Cf. Annexes – Présentation du projet et son état d'avancement+rapport des six rencontres régionales de concertations avec les acteurs de la société civile)*

## I- Médias alternatifs : contexte, panorama, rôle et enjeux

*La première séance plénière a été présidée par le directeur d'Alternatives Canada, Michel Lambert, et était consacrée au « Contexte, panorama, rôle et enjeux des médias alternatifs ».*

Aujourd'hui, s'il existe une multitude de définitions et de théorisation autour du champ des médias alternatifs dits également médias libres, indépendants ou encore citoyens, toutes s'accordent sur l'important rôle qu'ils ont joué en matière de démocratisation de l'information et de la communication.

Ils ont contribué à « révolutionner l'ordre traditionnel » en développant des espaces d'expression et de parole indépendants des gouvernements, des Etats et des institutions et pratiques politiques dominantes.

Dans leurs différents modes de diffusion mais également acceptions, les médias alternatifs se sont distingués des médias conventionnels (ou mainstream) de par leur contenu, mais également leurs processus de production. En devenant des moyens de communication de proximité et de réciprocité, les médias alternatifs ont favorisé une plus grande appropriation par ceux qui les utilisent, tant comme individus que comme communauté ou groupe actif.

C'est ce qui a été souligné par nos intervenants : Michel Lambert - *Directeur d'Alternatives (Canada)*, Loïc Chusseau - *Directeur de la radio communautaire Jet FM et membre du SNRL* et Hicham Fahmi - *acteur médiatique marocain*.

Ensuite, Mohamed Zainabi - *Rédacteur en chef de « l'Observateur du Maroc »*, Fouzia Benyoub - *Journaliste/Blogueuse*, Mohamed Douyeb - *Rédacteur en chef de « Les Echos » et éditeur de Visamedias.info*, en leur qualité de journalistes au sein de médias conventionnels et acteurs de médias électroniques-alternatifs, ont souligné les rôles et enjeux des médias alternatifs et l'impact qu'ils peuvent avoir sur la démocratisation sociétale.

En exposant leurs expériences et positionnement en la matière, ils ont également permis un recoupement quant aux champs d'actions et convergences des médias alternatifs et des médias conventionnels en soulignant les perspectives de leur développement au Maroc.

*La deuxième partie des travaux, a été consacrée à une présentation d'« expériences de médias alternatifs dans le monde » (notamment en Afrique-Machrek et en Europe).*

Des expériences pionnières ont été présentées afin de souligner leur processus de mise en place, le rôle qu'elles ont joué et leur impact. Aussi, il a été question d'en présenter les limites et quelles perspectives pour leur développement.

C'est dans ce cadre, qu'a été présenté :

- Maroc- Portail et webradio Yabiladi (portail communautaire : pour les marocains résidant à l'étranger)
- France –RITIMO(réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement durable)
- Canada –Alternatives Canada
- Afrique - AMARC (Association Mondiale des radiodiffuseurs communautaires)
- Egypte –Developement Support Center
- Palestine - Alternatif Information Center
- Tunisie - Radio 6 (radio libre)

Les travaux des journées ont été clôturés par la présentation de la nouvelle version du Portail d'information alternative dans la région Maghreb-Machrek e-joussour ([www.e-joussour.net](http://www.e-joussour.net)).

## **II- « Médias alternatifs : Régulation et liberté d'expression »**

*La seconde journée des travaux a démarré par un brainstorming et une capitalisation des présentations de la veille avant d'entamer, sous la présidence du Pr. JamalEddine Naji, l'axe 2, dédié à la question de la régulation du champ des médias alternatifs.*

A cet effet, des experts ont traité la question de la régulation des médias alternatifs, qui est au cœur des débats de réformes. Des juristes et spécialistes en droit des médias, notamment le Pr. Ali Karim et le Dr. Hicham Madacha, ont encadré la première séance en apportant les définitions nécessaires et en exposant le cadre légal.

Ensuite, Khalid Tritki, du Cercle des Journalistes Indépendants, Amine El Alaoui de Transparency Maroc, et Mohamed Elaoui, journaliste, ont, à la lumière des précisions apportées par les experts, défini vers quel modèle de régulation se dirige le Maroc et quelles en seront les modalités.

*Ensuite, les travaux se sont poursuivis en ateliers.*

Les ateliers ont permis de travailler, en comité restreint, sur les questions principales liées à la thématique notamment, l'appropriation des médias et nouveaux médias par la société civile, l'accès à l'information et la communication.

Et en marge, s'est tenu un atelier sur la participation Afrique-Machrek au 2<sup>ème</sup> Forum mondial des médias libres qui aura lieu à Rio les 16 et 17 Juin 2012.

*(Cf. Annexes -Compte rendu des ateliers)*

Nous présentons dans ce qui suit les principales recommandations et pistes de stratégies proposées, regroupées dans l'appel de Marrakech.

### **Appel de la société civile Afrique-Machrek« Pour l'effectivité du droit à la communication »**

A l'initiative du Portail de la société civile Maghreb Machrek E-Joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), plus de quatre vingt acteurs (associatifs, journalistes, blogueurs, experts, chercheurs, opérateurs de médias...) se sont penchés, les 27 et 28 avril 2012 à Marrakech, sur le secteur des médias alternatifs, dans l'optique de promouvoir une information citoyenne au Maroc. Avec la participation active d'acteurs d'Afrique (Sénégal, Maroc, Tunisie, Egypte), d'Europe (France, Danemark), du Machrek (Palestine, Jordanie) et du Canada, les travaux et ateliers de ce séminaire ont porté particulièrement sur le panorama, le rôle et les enjeux des médias alternatifs et sur l'encadrement législatif, de régulation et d'autorégulation à promouvoir pour que ce secteur d'intérêt public soit un élément essentiel de la démocratisation des sociétés dans cette région. A l'issue d'échanges sur les principes et standards internationaux, et sur les expériences performantes à travers le monde, les participantes et participants ont adopté l'appel suivant :

*Nous acteurs de l'information alternative, du champ médiatique, chercheurs et militants qui utilisons la communication comme outil de démocratisation et de transformation sociale,*

#### **Considérant que :**

1. Dans le choix de la démocratie, devenu irréversible pour les sociétés de la région Maghreb Machrek, un champ médiatique diversifié et démocratique, nourri par une participation effective et par une appropriation protégée et légitimée de l'expression médiatique par les citoyens, est désormais un levier décisif pour l'avenir des sociétés et de leurs modes de gouvernance à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie collective ;
2. Tout champ médiatique, partie-prenante de la démocratisation de l'Etat et de la société, doit être guidé et encadré par le référentiel des droits de l'Homme tels que stipulés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, ainsi que par l'éthique et la déontologie des médias telles que consignées dans les chartes mondialement adoptées et promues parmi les professionnels des médias au plan régional et international ;
3. Le droit à la communication est un droit fondamental, inaliénable et un bien commun de l'humanité. Comme en donnent la preuve éclatante, les formes et initiatives de prise de parole citoyennes, et notamment l'activisme de la jeunesse dans la région Maghreb Machrek sur les réseaux et médias sociaux via l'internet ;

#### **Nous appelons à,**

- Un accès libre et démocratique à l'information conformément aux principes du droit humain universel ;

- Mettre en œuvre le droit à la communication conformément aux standards et conventions recommandés à l'échelle internationale ;
- Définir les modalités de régulation et d'autorégulation du champ médiatique alternatif, conformément aux normes internationales démocratiques ;
- Assurer l'accès et la gratuité de la connectivité en faveur d'associations d'intérêt public ;
- Libérer le spectre hertzien au profit des médias communautaires-associatifs.

***Nous nous engageons à,***

- Constituer un réseau « Afrique-Machrek », qui coordonnera les campagnes de plaidoyer pour garantir et renforcer le droit à la communication ;
- Préparer une plateforme commune d'échanges et de capitalisation d'expériences ;
- Etablir un monitoring régional (à l'échelle de chaque pays) de l'évolution de la situation des libertés d'expression et de communication et principalement concernant l'effectivité du droit à la communication ;
- Soutenir les initiatives régionales oeuvrant pour l'effectivité de ce droit ;
- Participer activement à la tenue du Forum thématique « Médias alternatifs : pour une information citoyenne » qui se tiendra dans le cadre du projet « Médias communautaires » porté par e-joussour, en vue de préparer le 1<sup>er</sup> Forum Afrique-Machrek des médias libres à Tunis en 2013.

**Marrakech, le 28/04/2012**

## CONCLUSION

Les travaux se sont clôturés par l'adoption de la déclaration de Marrakech par les participants. Une déclaration qui vient poser les premiers jalons d'une campagne régionale pour l'effectivité du droit à la communication.

Aujourd'hui, les médias alternatifs sont non seulement des moyens de démocratiser l'espace public médiatique mais aussi des sources potentielles d'une démocratisation de la société à l'échelle même de leur intervention. Certaines valeurs et pratiques démocratiques peuvent dès lors, trouver une place dans l'espace public, puisque les médias alternatifs leur donnent une place primordiale dans l'organisation de leurs activités. Et c'est ainsi que les paysages médiatiques et les schémas sociaux ont été considérablement modifiés.

## ANNEXES

1. *Présentation du projet et son état d'avancement+rapport des six rencontres régionales de concertations avec les acteurs de la société civile pour une mise en place des radios communautaires au Maroc*
2. *Compte rendu des ateliers*
3. *Programme + plateforme*
4. *Liste des participants*
5. *Revue de presse*
6. *Album photos+vidéos*

Voir le dossier des Annexes et l'intégralité des présentations et travaux sur les liens suivants :

- <http://www.ustream.tv/channel/media-communautaire>
- <http://www.e-joussour.net/fr/node/9516>
- <http://www.e-joussour.net/ar/node/9517>